

Yves Nicolin : « La sécurité est redevenue une priorité »

Sécurité. Jeudi matin, la présentation d'une Renault Mégane, portant à 3 les véhicules de la police municipale, a été l'occasion pour le député-maire UMP de Roanne de dresser un premier panorama en matière de sécurité. Effectif, amplitude horaire, armement, vidéo protection, Yves Nicolin n'a rien éludé, sur le mode « On tient nos promesses de campagne ».

■ Effectif

Trois agents ont été recrutés, ils arriveront en juillet, portant ainsi à 25 le nombre de policiers municipaux. Avec la mise en place de la brigade de nuit, plutôt programmée pour 2015, sept nouveaux policiers seront recrutés. Les créneaux horaires vont également être modifiés. Dès le 1^{er} juillet, le service s'étalera de 6 heures à 21 heures, puis jusqu'à 1 heure du matin.

■ Armement

La police municipale sera armée (voir par ailleurs). « Un équipement nécessaire compte tenu de l'élargissement de l'amplitude de travail et notamment de la création de la brigade de nuit.

L'objectif est bien évidemment de ne pas s'en servir, mais cela devrait inspirer un plus grand respect » soulignait Yves Nicolin. Une fois formés, les policiers municipaux devraient arpenter, armés, les rues de Roanne, à la fin de l'année 2014 ou au tout début 2015.

■ Tranquillité vacances

Associée à l'opération tranquillité vacances, désormais étendue à l'ensemble de l'année, la police municipale va bénéficier d'un outil numérique. Elle a été dotée de deux tablettes permettant aux agents d'indiquer aux propriétaires inscrits lorsqu'ils sont passés, de visualiser les zones de rondes via une cartographie de la ville et comptabiliser la fréquence de leurs passages. Roanne serait la 2^e ville de France à utiliser un tel outil.

■ Alertes commerçants et voisins solidaires

Rien n'est encore acté, mais un dispositif d'alerte mis en place dans les commerces et relié à la police municipale et au commissariat est à l'étude. Une rencontre serait prévue avec une société spécialisée. Par ailleurs, à la rentrée, la municipalité entend activer le réseau voisins vigilants, avec des personnes volontaires pour alerter la police en



■ Yves Nicolin, (au centre), avec à ses côtés Edmond Bourgeon et Lucien Mursi, adjoints respectivement chargés de la sécurité et de la vidéo protection, Hervé Barge, responsable de la police municipale, et de policiers municipaux. Photo Eric Garrivier

cas de problème ou de présence d'un véhicule suspect.

■ Alcool dans l'espace public et mendicité : deux arrêtés municipaux rétablis

Le maire a souhaité rétablir deux arrêtés municipaux. Le premier concerne l'interdiction de consommer de l'alcool dans des espaces publics. « Pas en terrasse, bien évidemment, l'objectif est d'éviter les gens lourdement alcoolisés sur la voie publique qui peuvent être perturbateurs » a expliqué Yves Nicolin.

Le second a trait à l'interdiction de la mendicité sur la voie publique. « Les agents municipaux ont l'ordre de les évacuer. Les gens qui ne bénéficient pas de revenus peuvent bénéficier d'allocations, qu'elle que soit leur situation. Il s'agit de se débarrasser d'une mendicité agressive, qui rend les gens mal à l'aise » a indiqué le maire. ■

Eric Garrivier

Vidéo protection : c'est parti !

« Le processus est parti, nous allons lancer une assistance à maîtrise d'ouvrage (MAO). La priorité est de la mettre en place dans les zones identifiées comme les plus sensibles et où l'activité commerciale est la plus forte » précisait, jeudi, le député-maire de Roanne.

Sans lire dans le marc de café, on peut d'ores et déjà écrire que les deux rues piétonnes, la rue Jean-Jaurès et la rue Alsace-Lorraine, figureront dans ce tableau. Avec un début des travaux prévu au printemps 2015. L'investissement prévu est de 2 millions d'euros, en sachant que l'État peut amener jusqu'à 40 % du financement. Combien de caméras ? Quel type ? Pour l'instant rien n'est arrêté, la MAO apportera des réponses. « Il pourrait y avoir entre 50 et 100 caméras supplémentaires. Des modèles avec une vision à 360 degrés et une vision nocturne » indiquait Yves Nicolin. Un PC opérationnel où les images seront visionnées 7 jours sur 7 en

temps réel par des agents sera mis en place au-dessus de la police municipale. Il sera relié au PC opérationnel de la police, à Saint-Etienne. Droit au secret pour les riverains, confidentialité, floutage des images du domaine privé, et création d'une charte d'éthique, sont avancées pour prévenir les objections qui ne manqueront pas. Pour autant, pas d'inquiétude du côté de la municipalité qui met en avant l'aspect prévention et l'utilité des images pour élucider des enquêtes policières. L'installation de caméras dans les bus de la Star et dans les parties communes des immeubles d'Ophéor est aussi à l'étude. Quand à la cinquantaine de caméras déjà installées, notamment du côté de la gare et du multiplex, l'étude déterminera si elles peuvent être intégrées au nouveau dispositif. Avec immanquablement une augmentation des coûts si la réponse est négative. E.G.

16

C'est le nombre de pistolets semi-automatique dont disposera la police municipale. Leur acquisition coûtera 12 000 euros.

Un montant auquel s'ajoutera le volet dédié à la formation dont la note devrait s'élever à 30 000 euros, avec des volets technique et psychologique.

« Ce sera la même formation que les policiers » a souligné Yves Nicolin.

24 HEURES EN VILLE

ROANNE

Samedi : portes ouvertes chez les pompiers

Demain c'est journée portes ouvertes au centre de secours des pompiers de Roanne où le public est attendu de 10 à 18 heures. L'occasion de découvrir les véhicules, matériels, spécialités et méthodes d'entraînement des sapeurs pompiers.

À 11 heures et 17 heures, deux manœuvres de désincarcération seront ainsi effectuées, et, à 15 heures, le public pourra assister à une manœuvre incendie. Un atelier enfant, avec des cibles amovibles à viser avec des lances sera aussi proposé lors de cette journée organisée par l'amicale des sapeurs pompiers de Roanne.

Snack et buvette sur place.

MABLY/RIORGES

Police : opérations de contrôle vérification des papiers et ouverture des coffres.

Mercredi matin, les policiers ont multiplié les contrôles dans les communes de Riorges et de

Mably. Si le bilan comptable est maigre, ce type d'opération vaut également pour la prévention par la présence policière sur le terrain.

Recrudescence des cambriolages : vigilance, composez le 17

Ces derniers jours les cambriolages ont été nombreux. Ce fut notamment le cas lors du week-

end de Pentecôte pendant lequel une douzaine de cambriolages en zone police. Dans ce cadre, la police demande à chacun de faire preuve de la plus grande vigilance et d'appeler le 17 en cas de problème.

Tranquillité vacances

Désormais activée toute l'année, l'opération tranquillité vacances n'attend

pas l'été pour démarrer. Ceci étant, à l'approche des grands départs, police et gendarmerie rappellent aux personnes qui vont s'absenter qu'ils peuvent s'inscrire auprès d'eux pour signaler la durée de leur absence et leur lieu de villégiature. Régulièrement, des rondes seront effectuées pour vérifier que tout est bien en ordre.